

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## La direction générale de la SEEG décapitée !

**GUSTAVE** Aimé Mayi (DG), ses deux conseillers et le DGA chargé de la Technique et des Opérations, Tony Maga Ma Nzabe, ont été démis de leurs fonctions à la faveur du dernier Conseil des ministres.

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

La Société d'énergie et d'eau du Gabon n'a plus de directeur général.

Le Conseil des ministres du 17 mai dernier a annoncé le limogeage surprise du directeur général Gustave Aimé Mayi, nommé le 1er février 2022, ainsi que de son DGA chargé de la Technique et des Opérations, Tony Maga Ma Nzambe.

Les deux conseillers du directeur général, Jean Vava Alain Moucke Nzouba et Jacky Minko, ont également été démis de leurs fonctions.

Ils ont tous été remis à la disposition des Ressources humaines ou de leur administration d'origine. Pour l'instant, on ignore les rai-

sons exactes de ce limogeage express. Même si d'aucuns avancent, entre autres, la reprise intempestive des coupures d'électricité dans le Grand Libreville malgré la mobilisation d'un financement de 100 milliards de francs par le groupe BGFIBank ; le non-respect des différents chronogrammes dans la livraison des projets annoncés ; un climat délétère dans les différentes directions. Mais également les baisses de tension interminables dans la commune d'Akanda, malgré les plaintes récurrentes des habitants de la commune et le comportement répréhensible des brigades de contrôle, lesquelles auraient créé un vaste réseau de chantage et de corruption auprès des populations. (Nous y reviendrons).



Gustave Aimé Mayi n'est plus directeur général de la SEEG.

## Carburant à la pompe : l'Etat veut réguler la subvention

Hans NDONG MEBALE  
Libreville/Gabon

C'EST à n'en point douter l'un des produits, depuis la survenue de la crise de la Covid-19 et de la guerre en Ukraine, qui n'a pas connu de changement : le carburant. Subventionnés par l'Etat gabonais, les prix du carburant à la pompe semblent être épargnés par les flambées des prix. Pour réguler ce secteur, le gouvernement va s'employer à davantage faire profiter la subvention aux Gabonais économiquement faibles. À ce propos, le ministre du Pétrole et du Gaz, Vincent de Paul Massassa, a eu une séance de travail mardi dernier à son dé-



Le membre du gouvernement avec les marketeurs lors de la séance de travail.

partement avec les marketeurs. Il était question d'étudier les mécanismes à mettre en œuvre pour mieux contrôler la subvention. "Le Gabon a, depuis bon nombre de mois, déjà procédé à des blocages des prix à la pompe. Maintenant, nous nous sommes retrouvés avec des marketeurs pour faire déjà le bilan de la situation et regarder quelle est l'incidence jusqu'à ce jour de la stabilisation qui a été soutenue par l'Etat", a souligné Vincent de Paul Massassa. Avant d'ajouter : "Nous sommes en train de réfléchir. Il s'agit pour nous de comprendre que la subvention a pour objectif de soutenir les ménages les plus faibles. Mais parfois, nous nous rendons

compte qu'il n'y a pas qu'eux, et c'est donc l'occasion pour nous de réfléchir sur les modèles de soutenance que nous avons pour le prix et surtout de voir qui en bénéficie réellement". En clair, l'idée est pour le gouvernement de résoudre un double impératif. La discrimination positive à la pompe entre Gabonais économiquement faibles qui doivent bénéficier de la subvention et nantis qui doivent payer le prix juste. Un exercice qui ne semble pas aisé. Pour rappel, l'Etat a dépensé près de 210 milliards de francs récemment pour la compensation avec les marketeurs, toute chose qui permet de bloquer les prix à la pompe.

## Le clin d'œil de *lybek*



Prévu pour ce vendredi, notre supplément économie paraîtra mardi 23 mai.